Case
FRC
6596

M

Les Citoyens et Citoyennes de la Section de l'Isle sont instamment invités, au nom de la Patrie, et conformément à l'arrêté de l'Assemblée générale de la Section, du 9 de ce mois, de vouloir bien remettre ou envoyer le plutôt possible chez M. *Dailly*, Trésorier de la Section, rue des Deux-Ponts, l'offrande pour laquelle ils voudront bien concourir aux frais de la guerre.

L'Assemblée s'est flattée qu'en cette occasion elle retrouvera dans les habitans des deux sexes le civisme et le dévouement dont ils n'ont cessé de donner les témoignages les plus éclatans toutes les fois qu'il s'est agi du salut de la chose publique, et de la nécessité de déjouer les intrigues des malveillans.

Ce Juin 1792.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

842

A Monsieur,

Monsieur De Gans

~~quai~~ R. ſ Louis N°. 13